RCS : SALON DE PROVENCE
Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00686
Numéro SIREN : 788 765 386
Nom ou dénomination : SME GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 3201

SAS SME GROUPE
13127 VITROLLES

TRIBUNAL DE COMMERCE
DEPOSE LE
29 JUIL. 2019
SALON-DE-PROVENCE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 221	4 167	1 054		1 054	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 131	12 921	5 209	2 364	2 845	120.36
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	59 596	29 996	29 600	30 000	400-	1.33-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	19 998		19 998		19 998	
	Total II	102 946	47 085	55 861	32 364	23 497	72.60
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	91 106		91 106	124 262	33 157-	26.68-
	Autres créances	180 769		180 769	66 298	114 472	172.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	30 090		30 090	7 573	22 518	297.35
	Charges constatées d'avance (3)	5 408		5 408	3 929	1 479	37.64
	Total III	307 373		307 373	202 062	105 311	52.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	410 319	47 085	363 235	234 426	128 809	54.95

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 180 000)	180 000	180 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	33 274-	35 100-	1 826	5.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 957	1 826	110 131	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	266 683	154 726	111 957	72.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	5 668		5 668	
	Total III	5 668		5 668	
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	286	260	27	10.29
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 066	25 197	1 869	7.42
	Dettes fiscales et sociales	58 473	53 038	5 435	10.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 205	1 205-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	5 058		5 058	
	Total IV	90 883	79 700	11 184	14.03
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	363 235	234 426	128 809	54.95
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	90 883	79 700		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	337 595		337 595	268 355	69 240	25.80
Chiffre d'affaires NET	337 595		337 595	268 355	69 240	25.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 307	12 456	2 850	22.88
Autres produits			3	3	0	15.81
Total des Produits d'exploitation (I)			352 905	280 814	72 091	25.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			184 035	93 065	90 969	97.75
Impôts, taxes et versements assimilés			3 596	3 415	180	5.28
Salaires et traitements			129 931	127 174	2 757	2.17
Charges sociales			49 998	44 604	5 394	12.09
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 739	2 300	561-	24.38-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	4	0-	9.56-
Total des Charges d'exploitation (II)			369 302	270 563	98 739	36.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 397-	10 251	26 648-	259.95-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 50 215
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	150 823		150 823	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4		4	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	150 827		150 827	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 000	5 000-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	1 386	1 024	361	35.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 386	6 024	4 639-	77.00-
2. Résultat financier (V-VI)	149 441	6 024-	155 465	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	133 044	4 227	128 817	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 215	50 215-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		50 215	50 215-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 978	58 855	25 877-	43.97-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 668		5 668	
Total VIII	38 646	58 855	20 209-	34.34-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	38 646-	8 640-	30 006-	347.29-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 559-	6 239-	11 320-	181.44-
Total des produits (I+III+V+VII)	503 732	331 029	172 702	52.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	391 775	329 203	62 572	19.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	111 957	1 826	110 131	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 3 790
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations complémentaires (CICE) x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Titres immobilisés x
Disponibilités en Euros x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x
Liste des filiales et participations x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels x
Résultats financiers des cinq derniers exercices x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par acte du 01 Juin 2018, il a été décidé de transféré le siège social au 5 bis voie d'Angleterre - ZA de l'ANJOLY - 13127 VITROLLES.

La société mère, SME GROUPE, a consenti au profit de sa filiale SME TERTIAIRE un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleur fortune de 31.993,35 EUR.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 570 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 570 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 570
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 570

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 051		1 170
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 662		4 468
TOTAL	13 662		4 468
Autres participations	59 596		
Prêts, autres immobilisations financières			19 998
TOTAL	59 596		19 998
TOTAL GENERAL	77 310		25 636

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 221	5 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 131	18 131
TOTAL			18 131	18 131
Autres participations			59 596	59 596
Prêts, autres immobilisations financières			19 998	19 998
TOTAL			79 594	79 594
TOTAL GENERAL			102 946	102 946

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 051	116		4 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 298	1 623		12 921
TOTAL	11 298	1 623		12 921
TOTAL GENERAL	15 350	1 739		17 089

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	116				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 623				
TOTAL	1 623				
TOTAL GENERAL	1 739				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		5 668			5 668
TOTAL		5 668			5 668

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	30 000		4		29 996
TOTAL	30 000		4		29 996
TOTAL GENERAL	30 000	5 668	4		35 664
Dont dotations et reprises					
financières			4		
exceptionnelles		5 668			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 998		19 998
Autres créances clients	91 106	91 106	
Impôts sur les bénéfices	147 052	147 052	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 935	3 935	
Débiteurs divers	29 783	29 783	
Charges constatées d'avance	5 408	5 408	
TOTAL	297 281	277 283	19 998

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	286	286		
Fournisseurs et comptes rattachés	27 066	27 066		
Personnel et comptes rattachés	18 206	18 206		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 375	17 375		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 213	20 213		
Autres impôts taxes et assimilés	2 679	2 679		
Produits constatés d'avance	5 058	5 058		
TOTAL	90 883	90 883		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	180 000			180 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, brevets, logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice et le cas échéant une provision pour risques et charges complémentaire a pu être constatée pour pallier à un risque de non solvabilité des filiales.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	65 586
Total	65 586

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 731
Dettes fiscales et sociales	13 648
Total	18 666

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 408
Total	5 408
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	5 058
Total	5 058

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Emprunt SMC souscrit par la filiale SME Caution personnelle de SME GROUPE	200 000	200 000
Total (1)		200 000
(1) Dont concernant les filiales		20 000

Engagements reçus

Abandon de créance SME TERTIAIRE avec retour à meilleure fortune au 31.12.2017	58 000
Abandon de créance SME TERTIAIRE avec retour à meilleure fortune au 31.12.2018	31 993
Total	89 993

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SME TERTIAIRE	5 668	99.92	8 181
- SOCIETE MEDITERRANEENNE D'ELECTR	696 881	99.20	64 277
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- POWER TECH (Tunisie)		50.00	
- (Absence d'information			
- communiquée)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	985	67120000
- Abandon créance filiale	31 993	67180000
- Provision pour risque filiale	5 668	68750000
Total	38 646	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	80 000	180 000	180 000	180 000	180 000
Nbre des actions ordinaires existantes	80 000	180 000	180 000	180 000	180 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	157 740	191 958	218 554	268 355	337 595
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 277-	6 269-	17 796	2 887	101 801
Impôts sur les bénéfices	3 393-		7 589-	6 239-	17 559-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	30 727-	39 829-	22 991	1 826	111 957
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.35-	0.03-	0.14	0.05	0.66
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.38-	0.22-	0.13	0.01	0.62
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	100 432	102 365	97 889	127 174	129 931
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	43 867	46 111	40 614	47 717	52 568

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Ea Euros
PYKS AUDIT

ERIC CURABEC

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
29 JUIL. 2019
SALON-DE-PROVENCE

SAS SME GROUPE

5B Voie d'Angleterre ZAC de l'Anjoly
13127 VITROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Eric CURABEC
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

13 Boulevard de la Corderie
13007 Marseille

Tél : 04.91.33.40.40
Fax : 04.91.55.00.26
eric.curabec@cabinetcac.fr

Inscrits auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Marseille
Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SME GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1. Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, portant sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités des dirigeants de l'entreprise

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

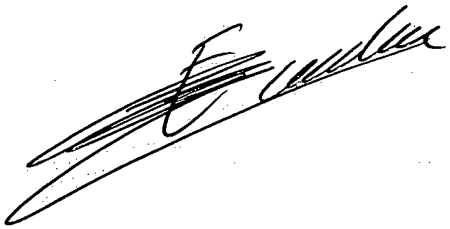
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Marseille le 29 mai 2019

Eric CURABEC

Commissaire aux Comptes



Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du comité d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SME GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 180.000 EUR
Siège social : 5 bis Voie d'Angleterre - ZAC de l'Anjoly
13127 VITROLLES
788 765 386 RCS SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2018**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les articles 24 et suivants des statuts.

1/ SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En date du 1er Juin 2018 la société a transféré son siège social du 20 Av Lamartine, ZA de l'Agavon, 13170 LES PENNES MIRABEAU au 5 bis Voie d'Angleterre, ZAC de l'Anjoly, 13127 VITROLLES entraînant l'immatriculation de la société au RCS de SALON DE PROVENCE.

En date du 08 Octobre 2018 la société a procédé à l'embauche d'un secrétaire général groupe.

En date du 31 Décembre 2018 la société a consenti un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 31.993,35 EUR au profit de SME TERTIAIRE.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2.570 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le crédit d'impôt a été intégralement affecté à des efforts en matière d'investissement. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

2/ EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi.

3/ ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4/ PRISES DE PARTICIPATION DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE

La Société n'a acquis aucune participation au sens de l'article L. 233-6 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé.

5/ COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS POUR L'ENSEMBLE DES FILIALES ET DES SOCIETES QU'ELLE CONTROLE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE

La Société **S.M.E** clôture ses exercices au 31 Décembre. Au *31 décembre 2018*, son d'affaires hors taxes s'élevait à 4.742.757 EUR et le résultat de l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 64.277 EUR.

La Société **SME TERTIAIRE** clôture ses exercices au 31 Décembre. Au *31 décembre 2018*, son d'affaires hors taxes était de 1.100 EUR et le résultat de l'exercice s'est soldé par une perte de (8.181) EUR.

6/ PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2018** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

7/ EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2018** :

- le **chiffre d'affaires H.T**. s'est élevé à 337.595 EUR contre 268.355 EUR au titre de l'exercice précédent ;
- le **total des produits d'exploitation** s'élève à 352.905 EUR contre 280.814 EUR au titre de l'exercice précédent ;
- les **charges d'exploitation** de l'exercice se sont élevées à 369.302 EUR contre 270.563 EUR au titre de l'exercice précédent ;
- Le **résultat d'exploitation** ressort à (16.397) EUR contre 10.251 EUR au titre de l'exercice précédent ;
- Compte tenu d'un **résultat financier** de 149.441 EUR, le **résultat courant avant impôt** de l'exercice ressort à 133.044 EUR contre 4.227 EUR au titre de l'exercice précédent ;
- Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un **résultat exceptionnel** de (38.646) EUR, d'un crédit **d'impôt sur les bénéfices** de (17.559) EUR, le **résultat** de l'exercice se solde par un **bénéfice** de 111.957 EUR contre un bénéfice de 1.826 EUR au titre de l'exercice précédent.

COR

Au **31 décembre 2018**, le **total du bilan** de la Société s'élevait à 363.235 EUR contre 234.426 EUR au 31 Décembre 2017. Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

8/ AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2018** s'élevant à **111.956,95 euros** de la manière suivante :

Origine :
Le résultat de l'exercice 111.956,95 EUR

Est affecté en apurement du Report à nouveau débiteur
Pour la somme de (33.273,54) EUR

Dotations aux réserves
Réserve légale 10.000,00 EUR
Autres Réserves 68.683,41 EUR

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous proposerons de prendre acte de ce qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

9/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour une somme de 12.525 EUR (4.941 EUR à titre d'amortissements non déductibles, 5.668 EUR de provisions pour risques, 931 EUR de taxe sur les voitures particulières des sociétés et 985 EUR d'amendes et pénalités).

10/ INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous informons que la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice le **31 Décembre 2018** est la suivante :

	Etat des dettes et des fournisseurs au 31 Décembre 2018				
	Montant brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	27.066 €	-	-	-	-

A titre d'information, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice le **31 Décembre 2017** était la suivante :

	Etat des fournisseurs au 31 Décembre 2017				
	Montant brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	25.197 €	-	-	-	-

CGM

11/ CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général du Commissaire aux comptes et de son rapport sur les conventions visées aux articles L. 227-10 du Code de commerce.

12 / RAPPEL DES MANDATS

Nous vous rappelons à titre d'information :

- que **M. Christophe CARMIGANI** occupe les fonctions de **Président** de la Société depuis sa nomination pour une durée indéterminée aux termes des statuts constitutifs de la Société en date du 11 Octobre 2012.

- que **M. Eric CURABEC** exerce les fonctions de **Commissaire aux comptes titulaire** pour le compte de la Société depuis sa nomination aux termes de l'assemblée Générale en date 18 Décembre 2012.

- Que **Mme Florence GAUDRY** exerce les fonctions de **Commissaire aux comptes suppléant** pour le compte de la Société depuis sa nomination aux termes de l'assemblée Générale en date du 18 Décembre 2012.

- Que les mandats des commissaires aux comptes ont été renouvelés pour une période de 6 exercices le 23 Juillet 2018 et que leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023.

13/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LE PRESIDENT
M. Christophe CARMIGNANI

Greffe Tribunal de Commerce
Salon-de-Provence
Dépôt N°2019B3101

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
29 JUIL. 2019
SALON-DE-PROVENCE

SME GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 180.000 EUR
Siège social : 5 bis Voie d'Angleterre - ZAC de l'Anjoly
13127 VITROLLES
788 765 386 RCS SALON DE PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE
EN DATE DU 14 JUIN 2019
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE SME TERTIAIRE, FILIALE A 100%

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DE RESULTAT.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 Décembre 2018** s'élevant à **111.956,95 euros** de la manière suivante :

Origine :
Le résultat de l'exercice 111.956,95 EUR

Est affecté en apurement du Report à nouveau débiteur
Pour la somme de (33.273,54) EUR

Dotations aux réserves
Réserve légale 10.000,00 EUR
Autres Réserves 68.683,41 EUR

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au titre de précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT
Monsieur Christophe CARMIGNANI